

## TÉMOIGNAGES:

CHAMBRE DES COMMUNES,

le 19 mai 1948.

Le Comité permanent des Affaires extérieures se réunit à 4 h. de l'après-midi, sous la présidence de M. Bradette.

Le PRÉSIDENT: Messieurs, la séance est ouverte. Je vous remercie de votre ponctualité. Je sais combien il est difficile pour vous d'être ici, étant donné que tant de comités siègent ensemble.

M. L. B. Pearson est encore avec nous cet après-midi. M. Pearson nous dira s'il désire qu'on lui pose des questions ou s'il préfère faire un exposé sur lequel il pourra ensuite être interrogé.

### **M. Lester B. Pearson, sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures est appelé de nouveau:**

Le TÉMOIN: Monsieur le président et messieurs, je n'ai pas d'exposé particulier à faire cet après-midi. J'ai cru comprendre que les questions concernant certains côtés de la politique de notre ministère doivent être réservées pour une réunion mixte des comités du Sénat et de la Chambre, et c'est pourquoi je ne m'attendais pas à être appelé à parler de ces questions cet après-midi. Toutefois, si des membres du Comité désirent me poser des questions, j'essaierai d'y répondre. J'ai ici, pour m'aider, quelques-uns de mes collègues du ministère des Affaires extérieures, et j'espère qu'avec eux je pourrai satisfaire les membres du Comité qui auront des questions à me poser. Si vous le voulez bien, je me contenterai de répondre aux questions qu'on pourra me poser.

M. JAQUES: Monsieur le président, quand le Sénat va-t-il reprendre ses séances?

Le PRÉSIDENT: Je pense que ce sera le 1<sup>er</sup> juin.

M. JAQUES: Ne pourrions-nous discuter aucun côté de notre politique extérieure tant que les sénateurs ne seront pas de retour?

Le PRÉSIDENT: Oh! oui, ce Comité est le nôtre. Nous constituons un comité de la Chambre des communes. M. Pearson a peut-être voulu dire qu'il serait bon de tenir une réunion mixte des comités du Sénat et de la Chambre des communes pour l'étude de certaines questions administratives.

M. HARRIS: Monsieur le président, il me semble que nous épargnerions beaucoup de temps si nous prenions dix minutes pour décider ce que nous allons faire. Si le comité du Sénat doit se joindre au nôtre vers le 1<sup>er</sup> juin, nous devrions nous contenter maintenant de nous occuper de certains services des Affaires extérieures sur lesquels le Comité désire se renseigner, comme par exemple les services consulaires. Nous pourrions faire cela en attendant. Quant à la politique extérieure en général, si nous voulons l'examiner, nous pourrions le faire après que le sous-secrétaire d'État aura présenté un exposé devant une